

Atelier « La plaine de Méry-Pierrelaye, un territoire sous influence urbaine »

Plan d'intendance, lieu-dit Les fonds de Malassis, commune de Pierrelaye, 1782
(Archives départementales du Val-d'Oise C 2/24)



Territoire sous forte pression urbaine, cette plaine devait accueillir un cimetière parisien de grande taille. Finalement elle reçut les eaux usées de Paris à partir de la fin du XIX^e siècle et le siècle suivant.

La découverte récente de la pollution du site a considérablement réduit la production agricole. Maillon de la ceinture verte régionale, le site est en cours de requalification.

Pourquoi venir aux Archives ?

- ▶ Parce que les élèves viennent à la rencontre des **documents originaux** qu'ils ne verront pas ailleurs.
- ▶ Parce que l'atelier permet d'être confronté à une étude d'un **cas local**.
- ▶ Parce que l'équipe du service éducatif adapte son propos à chaque niveau.



Comment s'organise l'atelier ?

- ▶ Les élèves sont répartis en **demi-groupes** : l'un commence par une **visite du bâtiment** des Archives pendant que l'autre travaille sur le thème de **l'évolution des productions dans la plaine de Pierrelaye**.
- ▶ Ils découvrent des **photos originales**, des **cartes postales**, des **vues aériennes**, des **plans**, des **affiches**.



Quels liens avec les programmes scolaires ?

- ▶ **Primaires** : Sociétés et cultures rurales / Sociétés et cultures urbaines / L'eau, ressource essentielle / Nourrir les hommes.
- ▶ **Collégiens** : De la ville à l'espace rural, un territoire sous influence urbaine / La question des ressources alimentaires / La question de l'accès à l'eau.
- ▶ **Lycéens** : Nourrir les Hommes et développement durable / Approches des territoires du quotidien.

Quels sont les espaces de travail ?

- ▶ L'**auditorium** pour une présentation collective illustrée.
- ▶ La **salle** pour un travail sur table.
- ▶ L'**espace de médiation** pour la confrontation aux documents originaux.

Comment s'inscrire ?

- ▶ Sur le **site Internet** <http://archives.valdoise.fr/> : dans la rubrique « J'enseigne avec les archives ».

(Réservation 4 semaines à l'avance.)